Gynécologie-obstétrique à la maternité

CONSULTATIONS A compter du 1er août, le Dr Mélanie Cayrac, praticien hospitalier en chirurgie gynécologique au Pôle naissance et pathologie de la femme du CHRU Montpellier, donnera des consultations avancées un vendredi par mois de 9h à 17h. Le Dr Cayrac est ancien interne de gynécologie-obstétrique des CHRU de Montpellier et Nîmes, ancien chef de clinique assistant du CHRU de Nîmes (un des centres référents nationaux de statique pelvienne) et depuis février 2013, praticien hospitalier au CHRU de Montpellier, pour développer la statique pelvienne et incontinence urinaire.

Dr Mélanie Cayrac

Les consultations proposées au sein du CH Millau sont : statique pelvienne, incontinence urinaire, stérilisation tubaire, kyste de l'ovaire, saignements anormaux, fibromes utérins. Pour obtenir des informations ou prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la maternité au 05.65.59.31.44.

Consultations sages-femmes

3571, c'est le nombre de consultations effectuées par les deux sages-femmes du CH Millau, Cécile Lafon et Julie Demay, pour l'année 2013. Joli chiffre pour fêter les cinq ans d'existence de ces consultations. Depuis la loi du 21 juillet 2009, les sages-femmes peuvent faire le suivi de grossesse et les consultations post-natales en collaboration avec les gynécologues.

Muriel Forestier (cadre sage-femme), Julie Demay et Cécile Lafon, sages-femmes.

Les consultations proposées par les sages-femmes du CH Millau sont des consultations gynécologiques (classique, contraception, pose de stérilets, d'implants) ; un suivi de grossesse : consultations obstétricales, monitorings, préparation à la naissance (séances de préparation classique et entretien individuel), consultation allaitement, rééducation périnéale.

Les bénéfices de ces consultations sont d'avoir des plages horaires un peu plus longues qu'avec un gynécologue, mais également pour la future maman, avoir la même personne qui accompagne sa grossesse et effectue l'examen post-natal. Ces consultations ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

De plus, le service de maternité propose chaque 3e jeudi du mois de 10h à 12h à la maternité, un atelier autour du bébé (massage, allaitement, portage). Vous pouvez obtenir des informations ou prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la maternité au 05.65.59.31.44.

SMS

Les défis du Refuge mutualiste aveyronnais

MUTUELLE Maryse Daures (présidente) accueillait les adhérents le 14 juin au Créa, venus entendre et débattre des rapports de l'exercice 2013 et des perspectives 2014 et 2015.

Dans son rapport de gestion, la nouvelle secrétaire, Sabine Bouquié (fonction exercée des années durant par Jean Viret à qui un hommage a été rendu) a retracé les étapes de la mobilisation de la mutuelle pour que chacun puisse être libre du choix de sa complémentaire santé et sa lutte contre le mouvement de concentration des organismes complémentaires en lien avec l'affaiblissement de la Sécurité sociale.

C'est dans la rue Clausel-de-Coussergues, deva que s'est terminée l'assemblée générale annuell partagé.

Progression de l'effectif

Un des points forts, fut la présentation de la progression de l'effectif de la mutuelle, dans un contexte difficile, plus de 550 bénéficiaires ont adhéré en 2013 à la mutuelle locale. L'effectif cotisant dépasse les 5000 personnes. La présidente a souligné que le Refuge est un des maillons, certes petit, du tissu social millavois et sud-aveyronnais. *«Alors que tout s'éloigne, nous représentons une entraide de proximité. Alors que tout devient difficile et compliqué, nous représentons une écoute. Nous sommes un témoignage reconnu et respecté de ce qui pourrait exister avec un peu de générosité de la part de chacun.»*

Le Refuge mutualiste reste la seule et dernière mutuelle millavoise et indépendante. Les structures mutualistes de proximité sont plus à même d'accueillir, de conseiller, d'aider, de suivre les difficultés que présentent certains adhérents.

Bilan financier 2013 : un exercice équilibré

Alain Durand (trésorier) a présenté le compte-rendu des opérations financières de l'exercice. Le résultat excédentaire représente 2 % (hors produits financiers) des cotisations encaissées. La gestion en «bon père de famille» économe et rigoureuse, adaptée au contexte local permet d'équilibrer les comptes. Le Refuge se porte bien. Le trésorier a fait ressortir le poids dans le budget des taxes diverses (294.688 euros) qui alourdissent les cotisations.

Nouvelle taxation en 2013

Depuis le 1er juillet 2013, un for-

damné ce prélèvement. *«Ce n'est pas le rôle des mutuelles de financer l'augmentation de rémunération des médecins.»* Les complémentaires santé ne doivent pas remplacer la Sécurité sociale.

Les positions de la FNMF sont dangereuses, son président Etienne Caniard a exhorté les responsables politiques à faire leur deuil de la Sécurité sociale et estime que la généralisation de la complémentaire santé en entreprise est un premier pas très positif dans ce douloureux travail de deuil. Un administrateur a souligné que le Refuge mutualiste aveyronnais n'a aucun lien avec cette fédération depuis son exclusion en 1990. Le Refuge a adhéré a l'ADPM (Association diversité proximité mutualiste) qui défend les mutuelles de proximité et lutte contre la privatisation de la Sécurité sociale.

Gratuité des fonctions des élus du Refuge

Le rapport du commissaire aux comptes a attesté que les fonctions des administrateurs de la mutuelle locale sont assurées bénévolement. Seuls les frais de transport et d'hébergement sont remboursés aux administrateurs sur justificatifs. Ils se sont élevés à 2353 euros en 2013. La gratuité des fonctions reste la règle.

Les défis du Refuge mutualiste

Les administrateurs du Refuge ont exprimé les incertitudes

santé).
rents à
duit de
220 me
cient d
vraient
confir
nisme
missio
core,
fouée
mité
privée
de sol
rents
Le pa
et au
fondé
tratio
ment
veau
bats
dépe
voul
tratio
Volo
tuali
cont
sée
laiss
de s
Volo
moc
par
rent
ture
sab
pris
por
ces
Vol
la S
sol
act
sai